

19 février 2009

## SECRÉTAIRES ADMINISTRATIFS des services déconcentrés du secteur Travail Quelques infos rapides

Lors du CTPM commun aux deux secteurs qui s'est tenu jeudi 19 février 2009, nous avons obtenu quelques informations sur la situation des lauréats à l'examen professionnel de Secrétaires Administratifs des services déconcentrés du Travail.

- **Les arrêtés de nomination**

Ils sont en cours, avec une disparité certaine entre les deux secteurs.

Secteur Travail – sur un total de 206

- 160 arrêtés signés
- 38 sont au visa du contrôleur financier
- 8 sont en cours d'élaboration

Secteur Santé – sur un total de 153

- 6 arrêtés signés
- 6 à la signature
- 99 ont été transmis à la Dagpb pour visa du contrôleur financier
- 62 sont en cours d'élaboration

L'administration nous a affirmé que la totalité des arrêtés devraient être signés courant mars au plus tard.

- **Date d'effet : 1<sup>er</sup> janvier 2009**, quelle que soit la date à laquelle l'arrêté de nomination aura été signé.

- **Elections en CAP**

Des élections en CAP sont nécessaires afin de pouvoir étudier la liste d'aptitude de 50 adjoints administratifs dans le corps des SA.

Ces élections sont prévues pour le début du mois de juin prochain (la date du 4 ou du 5 juin a été évoquée lors du CTPMC.)

La CAP nouvellement constituée se réunira dans le courant de l'été pour étudier la liste d'aptitude.

- **Mutations**

Les organisations syndicales ont demandé à l'administration quand était prévue la CAP de mutation pour les agents de ce nouveau corps.

La Dagemo nous a indiqué qu'elle n'avait pas envisagé de CAP de mutation. Les organisations syndicales ont fait part de leur mécontentement devant cette situation terriblement pénalisante pour les agents en question qui ne pourraient donc bénéficier d'aucune mutation pendant l'année 2009.

L'administration s'est engagée à étudier la faisabilité d'une telle CAP.

Au 1<sup>er</sup> octobre 2009, les deux corps de SA (SA Travail + SA des DDASS) fusionneront en un seul.

La CFDT, **seule organisation syndicale à avoir voté d'une seule voix – secteur travail et solidarité – pour la création du corps des SA Travail** ([voir notre tract d'avril 2007 sur notre blog](#)) continue à œuvrer pour la défense et la promotion des agents de catégories C.

Nous continuerons à vous tenir au courant de nos démarches et des résultats obtenus.

**SYNTEF-CFDT – Le blog : [www.syntef-cfdt.com](http://www.syntef-cfdt.com)**

J'envisage d'adhérer au **Syndicat National Travail Emploi Formation** SYNTEF-CFDT et souhaite être contacté :

Nom.....Prénom.....

Affectation.....

Téléphone.....Adresse Mél : .....

À retourner à [syndicat.cfdt@travail.gouv.fr](mailto:syndicat.cfdt@travail.gouv.fr)